

Le grand décalage entre le politique et la population

Par **Thierry Denoël**

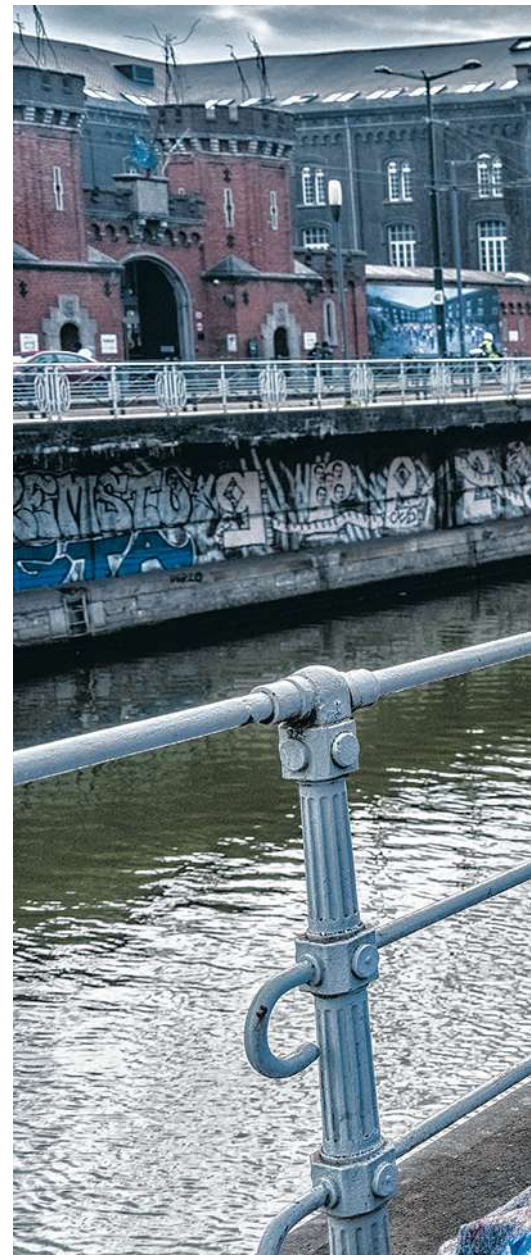
Impôt sur la fortune, régularisation des sans-papiers, transparence des lobbys... Une majorité de plus en plus éclatante de Belges y sont favorables. Mais pas la majorité politique. Constat du dernier sondage CNC-D-11.11.11/Le Vif.

« Soit il est vraiment déconnecté de ce que pensent réellement les gens, soit il a son propre agenda, dicté par les idéologies de chaque parti et les programmes qui traduisent cette idéologie. » Le directeur du Centre de recherche et d'information sociopolitiques (Crisp) n'y va pas par quatre chemins, dans son analyse du dernier sondage réalisé par le CNC-D-11.11.11 en collaboration avec Le Vif (1). « Il », on l'aura compris, c'est le monde politique. Et la vision qu'offre celui-ci sur des sujets aussi essentiels que la fiscalité ou la migration est en décalage manifeste avec la majorité des opinions révélées par le sondage. « La discordance est énorme, appuie Jean Faniel. Bien sûr, on n'attend pas du politique qu'il soit le reflet de toutes les enquêtes d'opinion. Mais, ici, **on est vraiment très loin du vox populi, vox dei.** »

Fiscalité

Exemple le plus frappant : l'impôt sur les grandes fortunes. Cette année, 80 % des sondés se disent favorables à un impôt spécifique sur les patrimoines supérieurs à un million d'euro (hors résidence principale). C'est bien davantage qu'en 2022 (74 %) et, surtout, qu'en 2021 (64 %). **Huit belges sur dix désormais, ce n'est plus une majorité mais un plébiscite.** Soulignons que ce sont les Flamands (81 %) et les Belges les plus aisés (82 %) qui soutiennent le plus la mesure. On sait pourtant que les chances de voir un consensus politique émerger autour d'un tel impôt sont quasi nulles. Il suffit de se souvenir de la récente tentative du ministre CD&V des Finances de réformer la fiscalité du patrimoine, en instaurant notamment une légère taxe sur les plus-values sur actions au-delà de six mille euros par an. Un coup dans l'eau... Vincent Van Peteghem avait alors déploré, visant les libéraux : « Certains ne regardent pas l'avantage pour les citoyens. Ils ont écouté leurs partisans et les lobbys. »

En matière de justice fiscale, le sondage montre aussi un soutien de plus en plus



clair à l'instauration de nouvelles taxes européennes pour financer les politiques climatiques du Green Deal : 74 % se disent pour un impôt européen sur les grands patrimoines, 53 % pour une taxe sur le kérosène et les billets d'avion, 61 % pour la taxe sur les déchets plastiques. Par contre, la taxe sur les services numériques récolte de moins en moins les faveurs des Belges : à peine 27 %, contre 44 % en 2022 y souscrivent. **Les Gafam peuvent donc dormir tranquille.** Comme les deux années précédentes, les + de 55 ans se montrent plus enclins que les 18-34 ans à soutenir ces taxes. « Sans doute, les jeunes sont-ils moins conscients de l'importance de la fiscalité, avance Jean Faniel. Il y a visible-



© ID7/TIM DIRVEN

ment du travail d'information à faire auprès d'eux. »

Migration

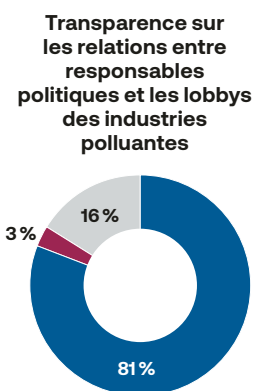
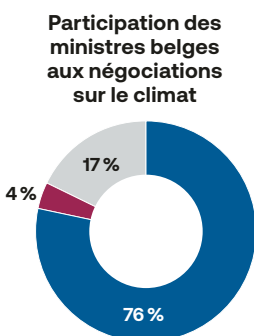
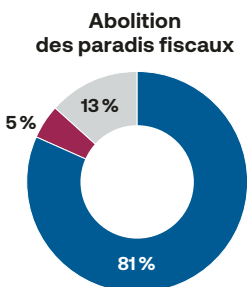
Autre exemple éloquent de décalage avec la politique : en matière d'asile et de migration, une nette majorité de Belges (58 %) sont d'accord pour « régulariser et octroyer un permis de travail aux sans-papiers résidant depuis au moins cinq ans dans le pays et ayant pu prouver leur intégration ». Cela confirme la spectaculaire évolution de l'année dernière qui était de 54 % d'avis favorables, contre 31 % en 2021. « Une telle hausse s'explique en particulier par le retournement de l'opinion flamande, souligne Arnaud Zacharie, secrétaire

général du CNCND-11.11.11. 54 % d'entre eux soutiennent une telle régularisation, contre 23 % il y a deux ans. Et il y a seulement 25 % d'opinions flamandes défavorables, soit deux fois moins qu'en 2021. »

Pour le directeur du Crisp, cela signifie que nombre d'électeurs du Vlaams Belang et de la N-VA, deux partis résolument opposés à la régularisation, ne sont pas hostiles à la mesure. « D'autant que 21 % des sondés côté flamand sont sans avis, ni favorables ni défavorables », précise-t-il. Bart De Wever l'a-t-il déjà pressenti ? Dans la vidéo de précampagne électorale qu'il vient de poster, le président de la N-VA ne dit, en tout cas, pas un mot sur l'immigration, laissant pour l'instant le champ ...

Les Belges font la différence entre les nouveaux demandeurs d'asile et les sans-papiers qui séjournent depuis longtemps dans le pays.

Les attentes des Belges



... libre au VB. « Il faut préciser que le sondage a été effectué avant la tuerie du 16 octobre perpétrée à Bruxelles par un étranger en séjour illégal, ajoute Jean Faniel. **Dans le contexte émotionnel de l'attentat, les réponses auraient vraisemblablement été un peu différentes.** »

Par ailleurs, sur d'autres questions concernant la migration, sujet qui reste préoccupant pour l'électorat, surtout flamand (*Le Vif* du 5 octobre), on observe un resserrement des opinions. Une majorité de Belges (53 %) continue de soutenir les mesures de protection temporaire pour les réfugiés ukrainiens, mais pas l'extension de ces conditions à tous les demandeurs d'asile (41 %). Surtout, pour ces deux questions, la part des indécis s'est réduite au profit des non favorables. Quant à la politique européenne sur la migration, l'idée que le traitement des demandes d'asile se fasse dans les pays de départ, donc hors UE, progresse fortement, tandis que celle de l'ouverture de voies sûres et légales de migration sur la base de critères objectifs recule.

« Bref, il y a une **nette distinction entre, d'une part, les nouveaux demandeurs d'asile et, d'autre part, les sans-papiers qui séjournent en Belgique depuis longtemps** et qu'on est prêt à accueillir, y compris du côté flamand, note Jean Faniel. L'aggravation de pénurie de main-d'œuvre semble être un facteur explicatif. Alors que le Voka (*NDLR : le patronat flamand*) recrute des talents au Mexique et en Inde, une part grandissante de Flamands se dit qu'il vaudrait peut-être mieux d'abord puiser parmi les migrants qui se trouvent déjà chez nous. » Les lignes pourraient-elles bouger au niveau politique ? Fin août, le ministre-président wallon Elio Di Rupo a écrit au Premier ministre pour réclamer la régularisation de sans-papiers capables d'exercer des métiers en pénurie, au nombre de 92 en Wallonie. Il n'a, pour l'instant, pas reçu de réponse positive. « La frilosité de certains partis, comme le MR côté francophone et comme d'autres déjà cités côté flamand, va à l'encontre de l'opinion majoritaire de la population », conclut Jean Faniel.

Climat

Autre enseignement du sondage : **le dérèglement climatique reste une préoccupation majeure des Belges**, surtout après l'été torride et pluvieux qu'on a



« Les Flamands sont deux fois moins défavorables à la régularisation des sans-papiers qu'en 2021. »

Arnaud Zacharie,
secrétaire général
du CNCN-11.11.11.

vécu. Même si on constate une légère diminution du soutien à l'objectif européen de réduction des émissions de 55 % d'ici à 2030, l'opinion reste globalement très favorable aux mesures visant à préserver le climat : trois quarts des sondés prônent davantage d'investissements dans les énergies renouvelables pour sortir du fossile (c'est près de 10 % en plus qu'en 2022) ou sont en faveur de politiques de rénovation des bâtiments.

Remarquable aussi : plus de huit Belges sur dix souhaitent que les responsables politiques fassent preuve de **plus de transparence sur leurs relations avec les lobbys** des industries polluantes, ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui : seul le Parlement fédéral s'est doté d'un registre des lobbys qui se révèle peu convaincant. Trois quarts des Belges, dans les trois Régions, estiment également qu'il est du devoir des ministres compétents de participer aux négociations internationales sur le climat. « **Voilà clairement un désaveu pour la ministre flamande de l'Environnement, Zuhair Demir (N-VA)**, qui traîne déjà les pieds pour trouver un accord intrabelge en matière de lutte contre le réchauffement et voudrait, en outre, renégocier certains objectifs européens, commente Jean Faniel. Les Belges sont conscients qu'ils ne peuvent rien faire seuls. »

Après les propos du président français

puis d'Alexander De Croo sur le sujet, une question de notre enquête a porté sur l'éventualité d'une mise sur pause des réglementations européennes visant à protéger la biodiversité et l'environnement. 44 % des sondés sont pour une telle pause, davantage en Flandre (49 %) qu'en Wallonie (40 %). C'est beaucoup mais ce n'est pas la majorité. On observe aussi des **différences régionales concernant la réforme de la politique agricole commune vers une agriculture moins intensive** : le soutien est plus franc en Wallonie (67 %), où la transition est déjà bien avancée, qu'en Flandre (54 %), où la question des émissions d'azote par le monde agricole est un vrai nœud pour le gouvernement Jambon. Enfin, **l'électrification du parc automobile est de moins en moins approuvée par l'opinion**, suscitant bien davantage d'opposition (41 %) que de soutien (27 %). « On sent que l'enthousiasme pour la nouveauté est passé et que la défiance face aux questions technico-pratiques, comme celle de la source d'électricité nécessaire, prend le pas », note le patron du Crisp.

Solidarité

Les Belges sont de plus en plus solidaires. « La moitié d'entre eux souhaite une aug-



« Les jeunes sont moins conscients de l'importance de la fiscalité. Il y a visiblement un travail d'information à faire auprès d'eux. »

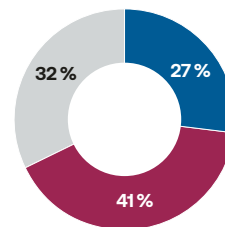
Jean Faniel, directeur du Crisp.

mentation de l'aide publique au développement, ce qui est davantage que les deux années précédentes, relève Arnaud Zacharie. Et 44 % pensent que la Belgique doit respecter son engagement international selon lequel elle doit y consacrer 0,7 % de son revenu national brut, ce qu'elle est encore loin de faire puisqu'on est à 0,45 % pour 2022, soit bien en deçà de la moyenne européenne qui est de 0,57 %. » Précisons que la générosité des Belges décroît avec l'âge mais augmente avec le niveau de revenu et, surtout, que **les Flamands se montrent moins généreux que les francophones**. Ils sont 40 % à vouloir renforcer l'aide au développement, pour 64 % de Wallons et 59 % de Bruxellois. « La solidarité paraît plus compliquée au nord du pays, pointe Jean Faniel. Cela fait un peu penser à la polémique communautaire belgo-belge sur les transferts nord-sud et la révision de la loi de financement. »

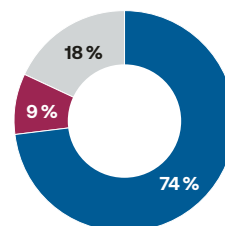
Concernant l'allègement de la dette des pays les plus pauvres, les opinions restent très favorables (72 %) à une forme d'annulation, mais la mesure qui est largement privilégiée – autant par les Flamands que par les Wallons – est que cela soit conditionné à l'utilisation des montants libérés pour des investissements verts, entre autres dans les énergies renouvelables. Le soutien demeure massif également (75 %) au renforcement de la souveraineté alimentaire des pays en développement et une majorité, certes courte (52 %), se dégage encore pour le financement du « Fonds vert climat » qui doit aider les pays du sud à atténuer leurs émissions de CO₂. Enfin, on remarque une **nette progression de la part des sondés adhérant à un mécanisme d'assurance pour les victimes du dérèglement climatique** : on est passé de 27 %, en 2022, à 37 %, en 2023. Ce mécanisme, réclamé par les pays les moins nantis et les plus touchés de la planète, avait été âprement discuté lors de la dernière COP, à Charm el-Cheikh, en Egypte. « La mesure semble commencer à percoler dans la tête des Belges », avance Jean Faniel. Une info intéressante à quelques jours du lancement de la prochaine Conférence sur le climat, à Dubaï, où le sujet reviendra inévitablement sur la table. ●

(1) Sondage réalisé en ligne par l'institut Dedicated, entre le 2 et le 10 octobre, sur un échantillon de 1 505 Belges, dans les trois Régions du pays et selon trois groupes sociaux (inférieur, intermédiaire et supérieur). La marge d'erreur est de 2,3 %.

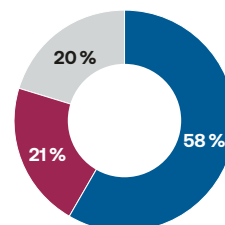
Remplacer les véhicules thermiques par des électriques



Investir dans les énergies renouvelables et sortir des énergies fossiles



Régularisation des sans-papiers résidant depuis au moins cinq ans en Belgique



Mise sur pause des réglementations environnementales UE

